

DÉCLARATION D'ADÉQUATION

Recommandation personnalisée (Niveau 2)

ORIAS · CNCGP

le

Objet : Recommandation personnalisée motivée en matière
d'intermédiation en assurance

Membre de la CNCGP — Chambre Nationale des Conseillers en Gestion
de Patrimoine

IDENTITÉ DU CLIENT

Le client :

Nom :
Prénom :
Adresse :

Email :

Le conseiller :

Nom :
Prénom :
Société :

Le conjoint :

Nom :
Prénom :
Email :

Le cabinet a l'honneur de porter à votre connaissance le présent rapport de conseil, établi conformément à l'article 325-17 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce rapport précise en quoi la recommandation formulée est adaptée :

- à votre connaissance et à votre expérience en matière d'investissement ;
- à votre situation financière, y compris votre capacité à supporter des pertes ;
- à vos objectifs d'investissement, y compris votre tolérance au risque ;
- à vos préférences en matière de durabilité, le cas échéant.

NIVEAU DE CONSEIL FOURNI

Le cabinet fournit une **recommandation personnalisée** accompagnée d'une restitution écrite motivée (niveau 2). Le présent rapport expose l'analyse comparative ayant conduit à la sélection du ou des produits recommandés.

MODALITÉS DE LA PRESTATION DE CONSEIL

Le cabinet fournit ses conseils de manière **non indépendante**. Il peut conserver les rémunérations perçues de tiers au titre des produits recommandés, sous réserve qu'elles améliorent la qualité du service fourni et ne portent pas atteinte à l'intérêt du client.

La prestation repose sur une analyse d'un éventail **large** d'instruments financiers, suffisamment diversifié quant à leur type et à leurs émetteurs, ne se limitant pas aux produits émis par des entités ayant des liens étroits avec le cabinet.

IDENTITÉ

NOM

PRÉNOM

AUTRES PRÉNOMS

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

NATIONALITÉ

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Secteur d'activité:

Intitulé du poste:

SITUATION MARITALE

- ☐ Célibataire ☐ Divorcé ☐ Marié ☐ Pacsé ☐ Séparé
☐ Veuf ☐ Union Libre

DATE DE NAISSANCE

PAYS DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

NOM DE NAISSANCE

TEL PORTABLE

TEL FIXE

EMAIL

CAPACITÉ JURIDIQUE

- ☐ Majeur capable ☐ Tutelle ☐ Curatelle
☐ Sauvegarde de justice ☐ Mineur

IDENTITÉ CONJOINT

NOM

PRÉNOM

NOM DE NAISSANCE

EMAIL

RÉGIME MATRIMONIAL

- ☐ Communauté réduite aux acquêts ☐ Séparation de biens
☐ Participation aux acquêts ☐ Communauté universelle
☐ Régime de la séparation de biens avec gestion partagée
☐ Contrat matrimonial de droit étranger

ENFANTS

PRÉNOM

NOM

DATE DE NAISSANCE

RELATION

FOYER FISCAL

NOTES

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Résidence alternée

PRÉNOM	NOM	DATE DE NAISSANCE	RELATION	FOYER FISCAL	NOTES
				☐ Oui ☐ Non ☐ Résidence alternée	
				☐ Oui ☐ Non ☐ Résidence alternée	
				☐ Oui ☐ Non ☐ Résidence alternée	

LIENS & MANDATAIRES – PERSONNE PHYSIQUE

PRÉNOM	NOM	DATE DE NAISSANCE	TYPE DE RELATION	PROCURATION / SIGNATURE AUTORISÉE	NOTES
				☐ Oui ☐ Non	
				☐ Oui ☐ Non	

SITUATION FAMILIALE

SITUATION MATRIMONIALE	☐ Célibataire ☐ Divorcé ☐ Marié ☐ Pacsé ☐ Séparé ☐ Veuf ☐ Union Libre
CONJOINT	
ENFANTS À CHARGE	 enfant(s)

INFORMATIONS FISCALES

TRANCHE DE REVENU ANNUEL

Valeur sélectionnée :

- ☐ De 0 à 25 000 €
 ☐ De 25 000 à 50 000 €
 ☐ De 50 000 à 75 000 €
 ☐ De 75 000 à 100 000 €
☐ De 100 000 à 150 000 €
 ☐ De 150 000 à 300 000 €
 ☐ Supérieur à 300 000 €

PATRIMOINE

Valeur sélectionnée :

- ☐ De 0 à 100 000 €
 ☐ De 100 000 à 300 000 €
 ☐ De 300 000 à 500 000 €
☐ De 500 000 à 1 million €
 ☐ De 1 million à 2 million €
 ☐ De 2 million à 5 million €
☐ De 5 million à 10 million €
 ☐ Supérieur à 10 million €

REVENUS, CRÉDITS, CHARGES

REVENUS

NATURE	MONTANT	FREQUENCE	DÉTENTEUR	DÉTENTION	REMARQUES

CRÉDITS

INTITULÉ	MENSUALITÉ	ÉCHÉANCE	ORGANISME	TAUX EFFECTIF	CAPITAL RESTANT	EMPRUNTEUR	ASSURANCE/ MOIS	QUOTITÉ	REMARQUES

CHARGES

DÉSIGNATION	MONTANT	FREQUENCE	DÉTENTEUR	DÉTENTION	REMARQUES

PATRIMOINE FINANCIER

LIQUIDITÉ

INTITULÉ	TYPE	MONTANT	ORGANISME	DÉTENTEUR	DÉTENTION	REMARQUES

PLACEMENT À TERME

DÉSIGNATION	TYPE	MONTANT	ORGANISME	DÉTENTEUR	DÉTENTION	REMARQUES

ASSURANCE VIE

DÉSIGNATION	TYPE	MONTANT	ORGANISME	DÉTENTEUR	DÉTENTION	REMARQUES

VALEURS MOBILIÈRES

DÉSIGNATION	TYPE	MONTANT	ORGANISME	DÉTENTEUR	DÉTENTION	REMARQUES

PATRIMOINE IMMOBILIER

BIENS IMMOBILIERS DE JOUISSANCE

DÉSIGNATION	VALEUR	CRÉDIT EN COURS	DÉTENTEUR	NATURE DU DROIT	DÉTENTION	CRÉDIT LIER	REMARQUES

INVESTISSEMENTS DE RAPPORT

DÉSIGNATION	VALEUR	CRÉDIT EN COURS	DÉTENTEUR	NATURE DU DROIT	DÉTENTION	CRÉDIT LIER	REMARQUES

DÉSIGNATION	VALEUR	CRÉDIT EN COURS	DÉTENTEUR	NATURE DU DROIT	DÉTENTION	CRÉDIT LIER	REMARQUES

AUTRES BIENS

INTITULÉ	VALEUR	DATE	DÉTENTEUR	DÉTENTION	CRÉDIT LIER	REMARQUES

CAPACITÉ FINANCIÈRE

TRANCHE DE REVENUS ANNUELS	☐ De 0 à 25 000 € ☐ De 25 000 à 50 000 € ☐ De 50 000 à 75 000 € ☐ De 75 000 à 100 000 € ☐ De 100 000 à 150 000 € ☐ De 150 000 à 300 000 € ☐ Supérieur à 300 000 €
TRANCHE DE PATRIMOINE	☐ De 0 à 100 000 € ☐ De 100 000 à 300 000 € ☐ De 300 000 à 500 000 € ☐ De 500 000 à 1 million € ☐ De 1 million à 2 million € ☐ De 2 million à 5 million € ☐ De 5 million à 10 million € ☐ Supérieur à 10 million €

REVENUS DÉCLARÉS

TYPE	MONTANT	FREQUENCE
		☐ Mensuel ☐ Semestriel ☐ Annuel ☐ Hebdomadaire
		☐ Mensuel ☐ Semestriel ☐ Annuel ☐ Hebdomadaire
		☐ Mensuel ☐ Semestriel ☐ Annuel ☐ Hebdomadaire

PRÊTS EN COURS

OBJET	MENSUALITE	DONT ASSURANCE/MOIS	QUOTITÉ	ECHEANCE
-------	------------	---------------------	---------	----------

☐ Résidence principale			-	
☐ Résidence secondaire				
☐ Investissement locatif				
☐ SCPI à crédit				
☐ Crédit professionnel				
☐ Crédit consommation				
☐ Crédit automobile				
☐ Crédit travaux				☐ Autre

☐ Résidence principale			-	
☐ Résidence secondaire				
☐ Investissement locatif				
☐ SCPI à crédit				
☐ Crédit professionnel				
☐ Crédit consommation				
☐ Crédit automobile				
☐ Crédit travaux				☐ Autre

☐ Résidence principale			-	
☐ Résidence secondaire				
☐ Investissement locatif				
☐ SCPI à crédit				
☐ Crédit professionnel				
☐ Crédit consommation				
☐ Crédit automobile				
☐ Crédit travaux				☐ Autre

VOS EXIGENCES ET BESOINS

Dans le cadre de notre collaboration, nous vous proposons de définir et de mettre en œuvre les stratégies d'investissement adaptées à vos objectifs personnels et financiers. Cette mission inclut également l'identification d'un horizon de placement pertinent pour chaque objectif, afin de garantir une gestion optimisée de votre patrimoine en respectant vos priorités et contraintes spécifiques.

Les missions proposées se déclinent comme suit :

- : ☐ Très court terme ☐ Court terme ☐ Moyen terme ☐ Long terme
- : ☐ Très court terme ☐ Court terme ☐ Moyen terme ☐ Long terme
- : ☐ Très court terme ☐ Court terme ☐ Moyen terme ☐ Long terme

Ces orientations seront établies dans le cadre d'une approche personnalisée, en tenant compte de l'évolution éventuelle de vos besoins, et des opportunités offertes par le marché.

PROFIL DE RISQUE

DÉTAIL DES TROIS AXES ÉVALUÉS

AXE	MESURE	RÉSULTAT
Connaissance	Questions sur les produits connus	<i>non renseigné</i>
Capacité de perte	Situation financière et horizon	☐ Sécuritaire ☐ Prudent ☐ Équilibré ☐ Croissant ☐ Dynamique
Tolérance au risque	Réactions face à des scénarios de marché	☐ Sécuritaire ☐ Prudent ☐ Équilibré ☐ Croissant ☐ Dynamique

PROFIL ESG CLIENT

Conformément à la réglementation en vigueur, le cabinet vous a interrogé sur vos préférences en matière de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) via un questionnaire dédié.

INFORMATIONS SUR LE CONTRAT ET LES SUPPORTS PROPOSÉS :

La garantie éventuelle du fonds en euros dépend du contrat (brute ou nette de frais, ou limitée aux sommes nettes versées) : se reporter aux conditions générales. Les unités de compte ne sont pas garanties et présentent un risque de perte en capital.

Les principaux risques des supports (unités de compte) de votre contrat :

Risque de **perte en capital** : L'instrument financier ou la stratégie d'investissement ne présente pas de garantie en capital, vous exposant à un risque de perte des sommes investies. Un produit présentant un potentiel de rendement élevé implique un risque de perte en capital élevé.

Risque de **liquidité** : Impossibilité ou difficulté à pouvoir vendre ses instruments financiers en raison de l'inexistence ou de l'étroitesse du marché pour ces titres.

Risque de **change** : Risque auquel s'expose tout investisseur se portant acquéreur d'un actif libellé dans une autre devise que celle ayant cours légal dans son pays.

Risque de **contrepartie** : Perte définitive de la créance dans la mesure où le débiteur ne peut pas, même en liquidant l'ensemble de ses avoirs, rembourser la totalité de ses engagements.

Risque lié aux **entreprises sous-jacentes** et à la possible **absence de diversification** : L'investisseur supporte un risque lié à la nature des sociétés et ou des actifs détenus directement et indirectement par le fonds.

Risque de **performance** : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté, mais il n'existe aucune garantie qu'un tel résultat sera atteint. En fonction des conditions de marché et de l'environnement macroéconomique, les objectifs d'investissement peuvent devenir plus difficiles à atteindre.

Risque de **crédit** : L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule.

Risque de **marché** : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, de l'instrument sous-jacent et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de **durabilité** : risque lié aux évènements environnementaux, sociétaux et de gouvernance.

Instrument	Niveau de risque	Horizon de placement	Niveau de perte maximal	Risques principaux
Actions	Élevé	Long	Totalité du capital	Perte en capital, change, liquidité si non coté.
Obligations	Faible à élevé	Court à long	Totalité du capital	Taux, change, liquidité, contrepartie.
Produits complexes	Élevé	Long	Supérieur au capital investi	Perte en capital, change.
OPCVM	Faible à élevé	Court à long	Totalité du capital	Perte en capital, taux, change.
SCPI / OPCI	Faible à moyen	Long	Totalité du capital	Perte en capital, liquidité, change, éventuellement fiscal.
Titres de créances structurés	Faible à élevé	Court à long	Aucun, partiel ou totalité du capital	Perte en capital, liquidité, contrepartie.
GFA / GFV / GFI	Élevé	Long	Totalité du capital	Perte en capital, liquidité, fiscal.

Des informations plus détaillées, incluant une ventilation complète des frais et caractéristiques, peuvent être mises à votre disposition sur simple demande. Nous vous encourageons à personnaliser ces choix selon vos priorités et à poser toute question complémentaire lors de nos échanges.

SOLUTIONS ENVISAGÉES

Conformément aux obligations de la directive sur la distribution d'assurances (DDA) et aux exigences du niveau de conseil 2, le cabinet présente ci-après les solutions assurantielles étudiées dans le cadre de la recommandation personnalisée.

COMPARATIF DES PRODUITS

Le cabinet a étudié les produits suivants afin de retenir la solution la plus adaptée à la situation du client :

	✓		
ISIN / POLICE			
CATÉGORIE			
DURÉE RECOMMANDÉE			
	ans	ans	ans
RISQUE (SRI)			

LECTURE COMPARATIVE

L'analyse comparative présentée ci-dessus permet de mettre en évidence les caractéristiques distinctives de chaque solution envisagée. Le choix du contrat recommandé repose sur l'adéquation globale avec la situation du client.

RECOMMANDATION FORMULÉE

Au regard de l'analyse comparative réalisée et de la situation globale du client, le cabinet recommande la solution identifiée ci-après.

SYNTHÈSE DES SUPPORTS RECOMMANDÉS

PRODUIT	ISIN / POLICE	MONTANT (€)	RÉPARTITION (%)	CATÉGORIE	DURÉE	RISQUE (SRI)
---------	---------------	-------------	-----------------	-----------	-------	--------------

Montant total investi :

COHÉRENCE DE LA RECOMMANDATION AVEC LES EXIGENCES ET BESOINS DU CLIENT

Ce contrat est géré en gestion conseillée : il est proposé dans le cadre d'un conseil en investissement, les décisions et arbitrages restant à l'initiative du client.

FRAIS EX-ANTE

⚠ Données de frais incomplètes

Aucun frais projetable n'est renseigné sur le contrat : le détail des coûts et frais et leur effet cumulé sur le rendement ne peuvent pas être établis dans ce document.

AUTORITÉS DE TUTELLE

Les activités du cabinet sont placées sous le contrôle des autorités suivantes :

- **Autorité des marchés financiers (AMF)**
17 place de la Bourse — 75082 Paris cedex 02
www.amf-france.org
- **Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)**
4 place de Budapest — CS 92459 — 75436 Paris cedex 09
acpr.banque-france.fr
- **Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)**
59 boulevard Vincent Auriol — Télédocus 042 — 75013 Paris cedex 13

SUIVI DE L'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de notre mission de conseil en assurance, un réexamen périodique de l'adéquation de la recommandation sera réalisé par votre conseiller. Ce réexamen vise à vérifier que le contrat et les supports proposés restent cohérents avec vos exigences et besoins, votre situation personnelle et patrimoniale, ainsi que votre profil de risque.

Ce réexamen sera effectué au moins une fois par an, ou plus fréquemment si votre situation l'exige ou si les conditions de marché le justifient. Il donnera lieu, le cas échéant, à une actualisation de la présente recommandation.

La rémunération de votre conseiller, y compris les éventuelles commissions perçues au titre de son activité d'intermédiation, est justifiée par la fourniture d'un service continu comprenant ce suivi périodique. Un rapport annuel récapitulant l'ensemble des frais réellement supportés vous sera remis conformément à la réglementation en vigueur.

AUTRES INFORMATIONS

Le présent rapport sera mis à jour à chaque modification substantielle des informations communiquées par le client. Le cabinet invite le client à l'informer de tout changement dans sa situation personnelle, patrimoniale ou professionnelle susceptible d'affecter la pertinence des recommandations formulées.

Documents remis : Document d'Information Clé (DIC), Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), brochures commerciales, conditions générales des produits proposés, ainsi que toute documentation complémentaire nécessaire à la bonne compréhension des solutions recommandées.

Signature

Les documents d'information réglementaire suivants ont été remis ou mis à disposition : Document d'Information Clé (DIC), Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), brochures commerciales, conditions générales des produits proposés, ainsi que toute documentation complémentaire nécessaire à la bonne compréhension des solutions recommandées.

Le présent rapport a été établi sur la base des informations communiquées à ce jour. Le cabinet rappelle au client que, tout au long de cette mission, il est essentiel de communiquer tout événement ou changement significatif susceptible d'avoir un impact sur sa situation patrimoniale ou financière, afin de garantir l'adéquation continue des recommandations formulées.

Fait pour valoir ce que de droit,

Le à

Le présent document est signé par voie électronique conformément au règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur (règlement eIDAS).

Signature